

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL ECO RESPONSABLE PAR SÉRIES N-R-D-P

Le Championnat Départemental par Séries est autorisé par la Ligue Centre Val de Loire de Badminton et par la Fédération Française de Badminton « FFBaD » sous le numéro : **XXXXXXX**.

Le championnat départemental par séries se déroulera selon les règles officielles de la FFBaD et le règlement général des compétitions.

Le juge arbitre principal de ce championnat sera FOUASSIER Bruno et ses décisions sont sans appel. Assisté d'un JA adj. LANCHARD Philippe.

LIEU : gymnase intercommunal de DARVOY, rue de la Pelle, 45150 DARVOY (9 terrains)

DATES : du samedi 25 à partir de 8h00 jusqu'au dimanche 26 mai 2024 à 18h00.

CATEGORIES : Séniors (ouvertes aux Minimes, Cadets, Juniors et Vétérans)

LICENCES : Les joueuses et joueurs devront être licenciés le jour de leur inscription. Toutes les licences seront contrôlées le jour du tirage au sort. Le **sur-classement n'est pas autorisé**.

Toute participation implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

TABLEAUX :

Le championnat départemental est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés du Comité Départemental 45 dans les séries : **N, R, D, P** pour les tableaux **simple dames SD, simple hommes SH, double dames DD, double hommes DH et double mixtes DMx**.

Ils seront autorisés à s'inscrire dans les 3 tableaux mais dans leurs séries. Classement CPPH pris en compte à la date du **2 mai 2024**.

Les simples se jouent complètement le samedi. Les doubles le dimanche.

Concernant les mixtes il faut être disponible les deux jours car il se peut que les phases finales se jouent le dimanche (en fonction de l'avancée des tableaux).

Pour tous les tableaux, les simples et les doubles seront organisés par poules, dans la mesure du possible, puis par élimination directe en phase finale.

En cas de forte participation dans une catégorie, le Comité Départemental se réserve le droit de l'organiser en élimination directe. En cas de faible participation, le comité départemental se réserve le droit d'annuler certains tableaux. Les joueuses et joueurs peuvent s'inscrire avec X en double sans assurance de se voir attribuer un(e) partenaire.

Les mineurs devront être accompagnés d'un(e) responsable majeur(e) nommé(e) par leur club.

INSCRIPTIONS :

Elles devront obligatoirement être faites par les clubs. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Les inscriptions doivent parvenir **au plus tard le 3 mai 2024** :

- Sur Badnet au nom « Championnat Départemental 45 éco-responsable par séries N-R-D-P »
- Le montant des droits d'engagement est de 10€ pour 1 tableau, 15€ pour 2 tableaux et 20€ pour 3 tableaux.

Avec règlement possible par ebad, badnet, virement ou chèque (ordre : DJS BAD) au plus tard le 10 mai 2024 avant la compétition. La facture globale par club sera envoyée à chacun dans la semaine suivant la compétition.

Le tirage au sort aura lieu le 7 mai 2024

Un échéancier prévisionnel sera affiché à titre informatif seulement, il pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition.

Les personnes à contacter si besoin :

- *Bruno FOUASSIER* – 06.85.32.25.40
@: bruno.fouassier@wanadoo.fr
- *Nicolas CHALOINE* – 06.34.87.24.71
@: nicolas_chaloine@yahoo.fr

CONVOCATIONS :

Les convocations et les infos nécessaires vous parviendront via Badnet et au besoin par mail à **la semaine 20**.

Les matchs seront majoritairement auto-arbitrés.

En fonction des disponibilités, des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le Comité d'Organisation au Juge-Arbitre. Cependant, et à tout moment du tournoi, tout joueur pourra faire appel au Juge-Arbitre pour régler tout litige entre joueurs qui interviendrait dans le cours d'un match et au besoin demander la désignation d'un arbitre.

VOLANTS :

Les volants sont à la charge des joueurs à parité. En cas de litige, le volant officiel, en vente dans la salle, sera utilisé. Les volants officiels sont BABOLAT 4.
3 volants seront fournis pour les finales.

DOPAGE :

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au Juge-Arbitre avant son premier match du tournoi.

DEROULEMENT

- Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- Les matchs seront joués en 2 sets gagnants de 21 points.
- Tout participant devra se faire pointer à l'accueil dès son arrivée, au moins 1 heure avant le début de son premier match.
- Les responsables des joueurs mineurs devront notifier leurs Noms, Prénoms et numéros de téléphone auprès du responsable de pointage.
- Toute personne voulant s'absenter le signalera à la table de marque et au Juge-arbitre.
- Entre l'appel et le début du match, les joueurs ont 3 minutes de temps de préparation, test de volants compris.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match :
 - volants en nombre suffisant ;
 - au moins 2 raquettes
 - 1 bouteille d'eau
- Sur chaque terrain se trouveront des pense-bêtes pour y noter les scores, scores qui devront être notés sur une tablette à la table de marque en présence des 2 paires.
- Par la présence des structures et filins des panneaux de baskets, on utilisera la règle du let, « Let au premier service, puis faute et faute en jeu ».

- Seuls auront accès au plateau du jeu, les joueurs appelés devant disputer un match, les conseillers et les personnes du comité d'organisation.
- Passé un délai de 5 minutes après l'appel, tout joueur ou paire de double non présente sur le terrain pourra être disqualifiée par le Juge-arbitre, quel que soit le stade de la compétition.
- Le temps minimum de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum.

FORFAITS :

Tout forfait annoncé après la date du tirage au sort, devra être dûment justifié, de préférence avant la compétition et non remboursé.

Tout forfait non-justifié est passible de sanctions prévues par le règlement général des compétitions (circulaire LIFB/CRA/2005-1).

Après le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscriptions ne seront remboursés que sur présentation d'un certificat médical le jour de la compétition justifiant l'état de santé du joueur ou une preuve de son indisponibilité. Dans tous les autres cas, les droits d'inscriptions ne seront pas remboursés.

Passé cette date le certificat sera à envoyer à La ligue du centre à l'adresse suivante.

Badminton Ligue du Centre Val de Loire

6 rue des Urbets

18000 BOURGES

QUALIFICATIONS :

Hormis pour les joueurs N, ce championnat est qualificatif pour le championnat de Ligue qui doit se dérouler les 15 et 16 juin 2024.

En simple, les finalistes et demi-finalistes de chaque tableau seront qualifiés.

En double et double mixte, les finalistes seront qualifiés. Les joueurs qui se qualifieront devront obligatoirement représenter le Loiret lors des championnats de Ligue.

La liste des qualifiés sera éditée et envoyée à la Ligue par le Comité départemental à l'issue de ce championnat.

AMBIANCE :

Un coin repas et une buvette conviviale seront mis à la disposition des joueurs dans le gymnase pendant la compétition.

Des cartes buvettes remboursables seront également à leur disposition.

NOTA BENE :

Il est à la charge de chaque Président(e) de club de communiquer le présent document à chacun de ses joueurs.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, ou accidents.

Sauf mention contraire écrite du joueur ou de son représentant légal, le joueur inscrit accepte que le comité départemental utilise son image. Cette mention contraire devra être envoyée par courrier postal ou courriel au siège du Comité Départemental du Loiret avant le début du championnat.